

Activités Sociales



DES ENGAGEMENTS D'ENTREPRISE CITOYENNE

Confortant son rôle d'opérateur de service public, l'ONE consent d'importants efforts humains et financiers afin de démocratiser l'accès à l'électricité tout en participant activement à la concrétisation d'actions citoyennes diverses à travers des partenariats et des soutiens aux différents acteurs du développement économique et social.

Lumière pour l'école

Afin d'améliorer les conditions d'enseignement en milieu rural, l'Office National de l'Electricité, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, a pris en charge l'électrification des écoles rurales. Cette initiative a permis aux écoliers d'avoir une scolarisation normale notamment en hiver. L'électrification a aussi rendu possible l'utilisation de matériels pédagogiques améliorant ainsi la qualité de l'enseignement dans les campagnes.

L'Office a ainsi contribué gracieusement à l'électrification de dizaines d'écoles soit par raccordement au réseau en assurant l'installation et le branchement intérieur ou par la fourniture et l'installation de kits photovoltaïques, et ceci dans le cadre de l'opération " Lumière pour l'école".

Electrification des dispensaires

L'amélioration des conditions de soins médicaux dans les campagnes fait partie des préoccupations de l'ONE dans le

cadre de son objectif de généralisation de l'accès à l'électricité dans le monde rural. Dans ce cadre, l'Office National de l'Electricité, en partenariat avec le Ministère de la Santé publique, a entrepris l'électrification des dispensaires ruraux contribuant ainsi à l'amélioration des soins dispensés aux populations rurales. L'accès à l'électricité a permis l'utilisation de différents matériels médicaux améliorant ainsi l'hygiène et les actions de santé publique.

L'électrification de ces dispensaires est assurée gracieusement par l'ONE soit par raccordement au réseau, soit de façon décentralisée notamment par le biais de kits solaires appropriés.

Du courant pour le peri-urbain

La promotion de l'habitat social et la lutte contre la prolifération de l'habitat insalubre sont des axes stratégiques de la politique gouvernementale visant l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées en milieu urbain. Dans ce cadre, l'ONE continue le raccordement au réseau des quartiers situés à la limite des périmètres urbains non concernés par le PERG et entrant dans ses zones d'action, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations démunies.

Le financement de ces opérations est assuré par l'Office conjointement avec les bénéficiaires.





Extension du réseau aux foyers excentrés

Dans le cadre de la généralisation de l'accès à l'électrification à l'ensemble de la population rurale, l'Office contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes. Ainsi, l'Office a mis en place une formule qui permet de généraliser l'électrification à l'ensemble des foyers ruraux excentrés qui n'ont pas été pris en compte dans le cadre du PERG.

C'est un programme conduit en partenariat avec les bénéficiaires et les Collectivités Locales et qui consiste à étendre le réseau à ces foyers isolés distants de moins de 300 mètres des foyers déjà connectés. Il s'agit principalement de foyers qui ne sont pas compris dans les conventions ratifiées dans le cadre du Programme d'Électrification Rurale Global. L'ONE prend en charge les travaux d'extension en deçà de la limite de 300 m.

Exonération des frais d'études et de suivi des réalisations

Pour certains clients qui décident de réaliser leurs propres travaux d'électrification, l'ONE accorde une exonération de sa rémunération pour sa participation au suivi des travaux d'études et de réalisation des ouvrages. Cette exonération est accordée sur simple demande des clients éligibles notamment les communes rurales qui financent leurs projets d'électrification, les associations rurales à but non lucratif et les coopératives agricoles ou artisanales qui souhaitent réaliser des projets d'électrification.

Lutte contre le travail des enfants

Conscient de l'importance que revêt la lutte contre le travail des enfants, l'Office National de l'Électricité s'engage à côté des institutions et des associations à lutter contre le travail des enfants.

A cet effet, l'ONE s'est associé en 2005 à l'initiative de l'ONG "INSAAF" qui œuvre dans ce sens en assurant l'édition de supports de communication et en mettant à disposition de l'association toute la logistique nécessaire pour leur diffusion à travers ses réseaux d'agences à 2,5 millions de foyers.

Une entreprise soucieuse de la qualité de l'environnement

Dans le cadre de l'opération plages propres, l'ONE a participé à l'initiative de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement visant la mise à niveau environnemental du littoral marocain.

Partenaire fidèle de cette opération depuis son lancement en 1999, l'ONE a, depuis cette date, pris en charge les plages de Ain Diab, Moulay Bousselham et Al Oualidia.